

### En résumé :

**Risque mildiou : malgré les différents foyers de mildiou en parcelle qui ont été observés, le risque est en baisse depuis deux jours avec le retour du vent. Cependant il faut rester vigilant avec les pluies annoncées pour ce weekend.**

## MILDIOU

### Observations sur le réseau

Du mildiou en parcelle a été remonté par les observateurs du réseau durant les deux dernières semaines. Les foyers sont bien contenus pour l'instant. Il faut cependant rester vigilant dans les secteurs où du mildiou a été repéré. En effet les irrigations peuvent entretenir de petites suppurations, d'autant plus si les pluies prévues pour ce weekend se confirment.

### Pour rappel :

**Le 17/07 : L'attaque de mildiou qui avait été détectée la semaine dernière sur Agata dans le secteur de Dancy (28800) semble maîtrisée.**

**Cependant des tâches de mildiou disséminées persistent sur une parcelle de Ratte dans le 28.**

**Un foyer de mildiou parti de repousses est signalé au Sud de Chartres.**

**Quelques plantes d'Annabelle sont aussi touchées dans le 45 au Nord-Est d'Orléans.**

### Utilisation du modèle Mileos® ([www.mileos.fr](http://www.mileos.fr))

#### Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®

**Attention, cette année nous ne prendrons plus en compte le calcul des générations pour déclencher les traitements. Le conseil se fera uniquement sur le seuil de spores produites. En 2018, les déclenchements seront basés sur le cumul des poids de contamination (un nouvel indice encore plus précis, en cours de test).**

**Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint :**

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
- **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
- **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,

**+ et que les conditions climatiques soient favorables à la libération de spores.**

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

**Pour connaître le seuil de sensibilité de vos variétés, vous pouvez vous connecter sur le site internet Arvalis-infos :**

**[http://www.fiches.arvalis-infos.fr/liste\\_fiches.php?fiche=var&type=001](http://www.fiches.arvalis-infos.fr/liste_fiches.php?fiche=var&type=001)**

**Planter suffisamment profond, avec un buttage bien appuyé, pour éviter la formation de crevasses, permet de limiter la contamination des tubercules par les spores de mildiou.**

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France,.

**Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre**  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

## Situation au 21 juillet 2017

Rappel, le seuil de nuisibilité dépend d'une part du niveau de risque, traduit par le potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître »), et d'autre part des conditions climatiques qui permettent ou non l'expression de ce potentiel de sporulation.

**Sur la base des modélisations Mileos, sur des parcelles témoins non irriguées, le seuil de nuisibilité a été atteint le 17/07 dans les secteurs de Louville et Pré-Saint-Evrout (28) pour les variétés sensibles.**

Département	Stations météo	Niveau de risque (potentiel de sporulation) au 21/07	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 21/07 au 23/07			Pluie (en mm) depuis le 17/07
				VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (6h)	nul	-	NON	NON	NON	0
	Chartres (8h)	Moyen	-	NON	NON	NON	0.4
	Guillonville (6h)	nul	-	NON	NON	NON	0.8
	Louville (6h)	Moyen	17/07 pour VS*	NON	NON	NON	0.6
	Pré-Saint-Evrout (6h)	Moyen	17/07 pour VS	NON	NON	NON	0
	Viabon (6h)	nul	-	NON	NON	NON	1.2
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (6h)	nul	-	NON	NON	NON	0
	Ouzouer le Marché (6h)	Faible	-	NON	NON	NON	0.4
	St Léonard en Beauce (6h)	nul	-	NON	NON	NON	1.6
Loiret (45)	Amilly (5h)	Faible	-	NON	NON	NON	0
	Boisseaux (4h)	Faible	-	NON	NON	NON	0
	Férolles (4h)	Moyen	-	NON	NON	NON	0
	Gien (5h)	Faible	-	NON	NON	NON	0
	Outarville (6h)	Faible	-	NON	NON	NON	0
	Pithiviers (3h)	Faible	-	NON	NON	NON	0.5
Essonne (91)	Boigneville (6h)	nul	-	NON	NON	NON	0.6

\* VS = variétés sensibles

VI = variétés intermédiaires

VR = variétés résistantes

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboueurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France,.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

## Analyse du risque et prévisions

**Remarque préalable : le tableau ci-dessus ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.**

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : des pluies sont attendues samedi et dimanche sur l'ensemble de la Région, puis des averses devraient persister jusqu'à mercredi après-midi. Les températures vont de ce fait rester fraîches pour la saison. **Ce temps est plutôt favorable au mildiou.**

### Analyse du risque :

Selon l'outil, le risque mildiou est variable selon les secteurs. En fonction du tableau ci-dessus, les secteurs oscillent entre risque nul à moyen.

**Sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) ne devrait pas être atteint dans les 2 prochains jours sur l'ensemble des secteurs de la région.**

**Cependant il faut tempérer ce conseil, les risques de précipitations peuvent rapidement relancer des sporulations à la fin du weekend ou en début de semaine prochaine.**

**Rappel : la protection des parcelles doit être soignée en faisant notamment attention aux conditions d'application, aux poteaux, aux bordures de parcelles, aux démarrages et aux croisements de rampes, ainsi qu'aux coins de champs, qui correspondent très souvent à des zones de démarrage du mildiou.**

Retrouvez des informations sur les adventices en lisant le « BSV Adventices » en cliquant sur ce lien :

<http://www.centre.chambagri.fr/developpement-agricole/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-adventices.html>



Abonnez-vous **gratuitement**  
aux BSV de la région Centre  
<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA,, Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France,.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018